

La Siemp distinguée d'une « Equerre d'argent » pour une opération de logement social

Le jury de la 33e édition des Prix d'architecture du Groupe Moniteur a distingué la Siemp, bailleur social de la Ville de Paris, d'une « Equerre d'argent » pour la qualité de son opération de logement social rue de l'Orillon (11e).

Anne Hidalgo a fait du logement la priorité de sa mandature. Avec son adjoint, Ian Brossat, elle s'est engagée à créer 10.000 logements par an, dont au moins 7.000 logements sociaux. Ces derniers font l'objet d'une attention particulière de la part des bailleurs sociaux. Ils sont conçus pour être fonctionnels, garantir un haut niveau de confort ou encore être les plus respectueux possibles en matière de consommation d'énergie et de protection de l'environnement. Sans oublier un élément central : la qualité architecturale.

A ce titre, la Siemp, bailleur social de la Ville de Paris, vient de recevoir une distinction importante dans le secteur de l'architecture : une « Equerre d'argent », dans la catégorie « habitat », décernée par le Groupe Moniteur. Elle récompense un projet imaginé par le cabinet Babin + Renaud Architectes, dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par la Siemp, au 37 rue de l'Orillon et au 2-4 rue Louis Bonnet (11e). La complexité de cette opération, qui compte 18 logements sociaux et un espace d'accueil pour les jeunes, résidait dans le fait qu'il s'agit d'un immeuble d'angle.

Le jury a ainsi salué la « maîtrise dans l'organisation des espaces de cet immeuble d'angle ». « Dans cette réalisation, qualité architecturale et qualité d'usage sont réunies. Ce bâtiment prend la lumière, la dispense largement à ses habitants et leur fait bénéficier de larges ouvertures », détaille la Siemp. Cet immeuble témoigne aussi de l'engagement de Paris dans la lutte contre l'habitat indigne, puisqu'il se tient en lieu et place de deux bâtiments qui étaient insalubres.

« Je félicite la Siemp pour cette distinction, qui démontre une fois encore les compétences et l'expérience des bailleurs sociaux de la Ville de Paris et de leurs partenaires », souligne Ian Brossat. « Cette réalisation exemplaire illustre à quel point il est possible de concevoir des logements accessibles aux ménages modestes, dans des quartiers populaires et denses, tout en ayant une haute exigence de qualité et d'esthétique », ajoute l'adjoint à la Maire.